L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 18 JANVIER 1849.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 5 Rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 18 JANVIER.

LA QUESTION DOMINANTE.

[illegible] avant de poursuivre [illegible] devant le Congrès, d'a[illegible] le district de Columbia [illegible] interdire la vente des es[illegible] surtout que le district [illegible] un dépôt et un grand marché [illegible] des Etats voisins. Cette [illegible] pour rendre hommage à un [illegible] des choses au fond [illegible] ne nous l'avons vu, le droit du Con[illegible] l'esclavage dans le district de Co[illegible] incontestable. Maintenant, supposons [illegible] qu'il ne le soit pas, et que le [illegible] consulté et il doit l'être [illegible] qui le représente dans le Congrès, [illegible] seulement. Sans aucun doute, [illegible] malheureusement se plaindrait [illegible] qu'une propriété étant inviolable [illegible] ne peut s'en emparer, [illegible] de la République, sans une [illegible] indemnité ! Ce ne se[illegible] qu'il est aussi [illegible] Ce serait exclu[illegible] avec un mépris [illegible] payer l'indemnité [illegible] la somme juste, ses intérêts de la [illegible] qui le prouve [illegible] Quoiqu'en [illegible] des discussions, [illegible] nombreux. Si vous [illegible] seulement ce qu'on dirait vous [illegible] pour acheter des esclaves [illegible] depuis trente ans qu'il s'achète [illegible] un nombre de esclaves, il s'avérerait [illegible] de centaines et milliers [illegible] ces gens, [illegible] ne nous [illegible] ne pas [illegible] ne [illegible] ne [illegible] ne